

Nom de l'entreprise

Le bilan d'impact sur les activités a les objectifs suivants :

- Amener l'entreprise à mieux comprendre sa tolérance à des interruptions et réunir les données qui lui permettront d'élaborer son plan de continuité des activités.
- Définir les produits, les services et les activités qui sont essentiels à la survie de l'entreprise afin d'accélérer la reprise en cas d'incident.
- Établir ou revoir les ressources requises en matière d'employés (par exemple : nombre, expertise), de processus (dépendances externes) et d'outils (par exemple : équipements, systèmes informatiques, ressources vitales) de façon à favoriser une reprise rapide des activités de l'entreprise.

La réalisation du bilan d'impact doit se faire avec des représentants de tous les secteurs de l'entreprise et des différents niveaux hiérarchiques, dont des employés occupant des postes opérationnels, afin d'avoir un portrait juste de l'organisation.

Table des matières

Section 1. Produits et services, activités et emplacements	2
Priorisation des produits, des services et des niveaux de service	2
Informations sur les activités	3
Informations sur les lieux des activités	4
Section 2. Analyse d'impact sur les activités	5
Section 3. Ressources requises	8
Applications informatiques	8
Télécommunications	10
Équipements et personnel	11
Ressources vitales	13
Employés clés	14
Liens de dépendance	15
Section 4. Approbation	16

Section 1. Produits et services, activités et emplacements

Priorisation des produits, des services et des niveaux de service

Considérant que lorsqu'un incident survient les efforts doivent être ciblés, quels sont les produits et/ou les services que vous fournissez qui devraient être maintenus de façon prioritaire? Et pour qui (certains clients, types de clients ou marchés)?

Cette réflexion vous aidera ensuite à désigner les activités qui sous-tendent l'offre de ces produits ou services de même que votre tolérance à leur interruption. Les éléments suivants pourront alimenter votre réflexion. Est-ce que le fait de ne pas livrer ce produit ou ce service aura :

- un impact sur la santé et la sécurité des employés?
- un impact significatif sur les revenus de l'entreprise et sur ses parts de marché?
- le fait d'augmenter de manière significative le risque de non-respect d'ententes contractuelles (pouvant entraîner une rupture de contrat) ou d'exigences réglementaires?
- un impact significatif sur la réputation de l'entreprise (pouvant se refléter par une couverture médiatique ou un certain nombre de plaintes)?

Le niveau de service minimum acceptable est utilisé comme base pour fixer les attentes et les besoins à combler lors d'un incident. Il peut être exprimé de différentes façons, dont voici quelques exemples :

- une gamme restreinte de produits (par exemple, le modèle le plus vendeur ou sans paramétrage);
- une gamme de services (par exemple, uniquement les services A et B, mais pas les services C);
- certains marchés (par exemple, l'exportation aux États-Unis);
- certains types de clients (par exemple, des hôpitaux, des industries, des clients cinq étoiles);
- ou même certains types de clients qui seront servis (clients ayant exigé contractuellement la continuité ou représentant une part significative des revenus);
- ou encore en volume (par exemple, en nombre d'unités produites ou en nombre d'appels recevant une réponse par heure).

Produit ou service	Niveau de service minimum acceptable	Justification

Section 2. Analyse d'impact sur les activités

Cette section permet de quantifier et de qualifier les impacts d'une interruption ou d'une perturbation des activités sur l'entreprise.

- Reprenez les activités indiquées ci-dessus dans la colonne « Activité ».
- Pour chacune d'elles, indiquez les impacts potentiels engendrés par l'interruption ou la perturbation. Cochez une ou plusieurs cases, au besoin, dans la colonne « Types d'impact ». Utilisez le descriptif des impacts sous le tableau pour vous aider.
- Pour chacune des activités, déterminez aussi l'urgence d'agir, c'est-à-dire indiquez, dans la colonne « DIMA » (qui désigne la durée d'interruption maximale admissible), combien de temps l'entreprise pourrait fonctionner sans l'activité avant qu'elle ne subisse des dommages graves ou inacceptables (quelques minutes, quelques heures, une journée, trois jours, une semaine, deux semaines, un mois, etc.).

Activités	Types d'impact	DIMA	Commentaires/justifications
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires/ de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels <input type="checkbox"/> Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		

Activités	Types d'impact	DIMA	Commentaires/justifications
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		

Activités	Types d'impact	DIMA	Commentaires/justifications
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		
	<input type="checkbox"/> Humains <input type="checkbox"/> Financiers <input type="checkbox"/> Juridiques / réglementaires / de responsabilité sociale <input type="checkbox"/> Sur la réputation et l'image de l'entreprise <input type="checkbox"/> Opérationnels Autres : _____		

Impacts humains : L'interruption de l'activité peut-elle avoir un impact inacceptable sur la motivation, le bien-être, la santé ou la sécurité des employés, des clients et/ou du public?

Impacts financiers : L'interruption de l'activité peut-elle avoir des impacts inacceptables sur les finances de l'entreprise, comme...

- l'interruption du flux de trésorerie ou interruption de revenus?
- la perte de revenus?
- des pénalités, des amendes, des dépenses additionnelles...?

Impacts juridiques/réglementaires : L'interruption de l'activité peut-elle mener à une incapacité inacceptable de remplir des obligations réglementaires, légales ou contractuelles? Est-ce qu'il y a des risques inhérents de pénalité importante et de poursuite?

Impacts sur la réputation et l'image : L'interruption de l'activité peut-elle entraîner des impacts inacceptables sur la confiance des parties prenantes de l'entreprise ou du public? Peut-elle engendrer une perte de parts de marché?

Impacts opérationnels : L'interruption de l'activité peut-elle avoir des impacts inacceptables sur l'environnement ou les opérations de l'entreprise, par exemple sur :

- la qualité et la livraison des produits ou des services essentiels à la survie de l'entreprise?
- l'approvisionnement?
- la chaîne de production?
- la rémunération?

Section 4. Approbation

Veillez indiquer qui a fourni l'information et qui a revu et approuvé le contenu du présent bilan d'impact sur les activités.

	Nom	Titre	Date
Rempli par			
Approuvé par			